

PHILANTHRO-AMBASSADEURS 2017



Famille Chagnon

Fondation Lucie et
André Chagnon

De gauche à droite : Isabelle, Lucie et André Chagnon,
Johanne, Élane, Claude et Christian

Né à Montréal en 1928, André Chagnon fonde sa première entreprise de services électriques en 1959, à l'âge de 31 ans. Suivant les traces de son père, un entrepreneur électricien prospère, il se lance en affaires en créant E.R. Chagnon et Fils Ltée. Sept ans plus tard, il vend son entreprise pour se consacrer entièrement à la télédistribution.

C'est donc en 1964 qu'il fonde Vidéotron, une compagnie régionale de télédistribution qui deviendra sous sa gouverne la troisième entreprise en importance dans ce secteur au Canada, et la plus importante au Québec. Et ce, grâce à une stratégie de croissance par acquisition.

En 1986, le Groupe Vidéotron acquiert la majorité des droits de vote de Télé-Métropole. En 1988, la société s'implante au Royaume-Uni, dans la région de Londres, pour ensuite faire une percée aux États-Unis en 1993.

André Chagnon et le Groupe Vidéotron sont alors reconnus à l'échelle mondiale pour leur esprit novateur et, notamment, pour le système multimédia VidéoWay, commercialisé au Canada, au Royaume-Uni et aux États-Unis. En 1995, André Chagnon est nommé au Conseil consultatif sur l'autoroute de l'information. Il est aussi l'un des quatre dirigeants industriels invités par le gouvernement canadien à participer à la Conférence

ministérielle du G-7 sur la société de l'information, tenue à Bruxelles en 1995.

L'aboutissement de ce long parcours : la création de la Fondation

Quebecor Media inc. fait l'acquisition, en 2000, du Groupe Vidéotron et de ses filiales réglementées en câblodistribution et télédiffusion. André Chagnon quitte ainsi ses activités au sein du Groupe Vidéotron, après 37 ans de carrière. Avec son épouse Lucie et leurs cinq enfants (Johanne, Claude, Christian, Élane et Isabelle), ils décident de consacrer leur temps et leurs énergies à la mise sur pied de la Fondation Lucie et André Chagnon, qui est la plus importante fondation familiale au Canada.

En 2000, la famille Chagnon injecte donc 1,4 milliard de dollars dans la Fondation, en vue de mener à bien sa mission.

Les ambitions de la Fondation sont de prévenir la pauvreté en contribuant à la réussite éducative des jeunes Québécois, dès leur conception jusqu'à 17 ans, par le développement de leur plein potentiel. Pour y parvenir, la Fondation entend apporter un soutien à long terme à des organismes et des regroupements qui travaillent ensemble au développement de leur capacité à

accroître de façon durable la réussite éducative de tous.

La vision de la Fondation : Que le Québec soit une société solidaire, juste et inclusive qui permette à chaque enfant, chaque famille de se réaliser et d'y participer pleinement.